



**ASSOCIATION DES ANCIENS FONCTIONNAIRES DES NATIONS UNIES AU BURKINA FASO (AAFNU-BF)**

s/c Centre d'Information des Nations Unies, 14, Avenue de la Grande Chancellerie, 01 BP 135 Ouagadougou 01 - BURKINA FASO

Tél. 05 20 20 70 Adresse courriel/email : [aafnuburkina03@yahoo.fr](mailto:aafnuburkina03@yahoo.fr)

---

## ***NOTE D'INFORMATION N° 33 DU 31 DÉCEMBRE 2024***



SANHOUIDI B. Jean Victor  
Président



TRAORÉ B. Bonaventure  
Vice-Président



NANÉMA Ambroise  
Secrétaire général



WOBA Salimata  
Secrétaire générale adjointe



BAGUÉ Hamidou  
Trésorier général



DOULKOM Gaston  
Trésorier général adjoint



TIENDRÉBÉOGO Alexandre  
Secrétaire aux questions sociales



DABOUÉ Julien  
Secrétaire à l'information et à la communication



OUATTARA Sory Lansina  
Secrétaire à l'organisation

*Les membres du Comité de Gestion (CG) élus lors de l'assemblée générale du 23 juillet 2024*

## SOMMAIRE DU NUMÉRO

Éditorial : le mot du Président .....	2
I. Faites connaissance avec les membres du Comité de gestion.....	3
II. Les activités propres du CG.....	4
1. Organisation de l'AG ordinaire de fin de mandat.....	4
2. Rencontres avec les partenaires.....	6
III. Les activités avec les partenaires.....	8
1. La 54 <sup>e</sup> session du Conseil de la FAAFI.....	8
2. La journée des Nations Unies.....	8
3. La célébration de la journée internationale des personnes âgées (JIPA).....	8
IV. La page du retraité.....	10
1. Pensez à vos ayants droit.....	10
2. L'expérience de Mme Irène TRAORÉ.....	10
3. Pensez à envoyer votre CE à temps.....	11
V. Les nouveaux adhérents.....	11
VI. Nos peines.....	11

## MOT DU PRÉSIDENT : LE CHANGEMENT DANS LA CONTINUITÉ



La parution de cette Note d'information m'offre l'opportunité de remercier tous les membres qui nous ont fait confiance en nous élisant le 23 juillet passé pour diriger le Comité de Gestion (CG) pour les trois années à venir. Je félicite les membres du CG qui ont accepté la mission à nous confiée et les exhorte à travailler avec abnégation afin de mériter la confiance placée en nous. Par la même occasion, je remercie les membres du CG qui nous ont précédés et qui nous ont montré la voie à suivre.

Nous plaçons notre mandat sous le signe de la continuité tout en exploitant toutes les opportunités en vue de promouvoir le bien-être des membres de notre Association. Pour cela, une de nos priorités consistera à mobiliser le plus grand nombre possible des retraités du Système des Nations Unies au Burkina Faso à travers leur identification, leur sensibilisation et en offrant des services de qualité. Il nous faut créer ce cadre convivial qui permet aux membres de se sentir en famille au sein de l'AAFNU. Comme notre devise le précise bien, « solidarité pour tous et par tous », nous poursuivrons les activités pour renforcer cette solidarité entre les membres et pour cela chacun de nous devrait se sentir concerné, à travers ses diverses contributions (ses idées, sa participation active aux diverses activités et son soutien financier). C'est dans cet esprit qu'il faut considérer l'extension de la fonction « Administrateur » à tous les membres du groupe « Membres AAFNU » sur WhatsApp que j'ai annoncée dans un message le 19 novembre 2024, ce, afin de donner la possibilité à tous les membres de réagir aux messages.

Dès notre prise de fonctions, nous avons engagé une opération auprès des représentations des différentes agences du Système des Nations Unies pour mieux faire connaître l'AAFNU et établir des relations fortes de collaboration. L'accueil que nous avons reçu auprès des différents représentants des agences du SNU a été au-delà de nos attentes. Nous sommes encouragés à poursuivre nos activités en faveur des retraités. Dans ce cadre nous allons collaborer avec eux en vue de la préparation de nos jeunes collègues qui sont toujours en activité et dont certains se préparent à prendre leur retraite dans quelques années, voire quelques mois. En collaboration avec les associations de personnel et les responsables des ressources humaines, nous envisageons également des sessions d'échange d'expériences avec eux.

Nous allons renforcer notre collaboration avec les institutions nationales et notamment avec le Gouvernement à travers le Ministère des Affaires Étrangères, de la Coopération Régionale et des Burkinabè de l'Extérieur, le Ministère en charge de l'Action Humanitaire et la Solidarité Nationale ainsi que les autres associations nationales qui s'occupent des personnes âgées et des retraités au Burkina Faso. Dans la mesure de nos moyens, nous poursuivons des actions de solidarité à l'égard de nos compatriotes qui sont sujets à des déplacements internes en raison des attaques terroristes dont notre pays est victime depuis près d'une décennie.

Nous maintiendrons plus que jamais des rapports étroits avec la Fédération des Associations des Anciens Fonctionnaires Internationaux (FAAFI) et la Caisse Commune des Pensions du Personnel des Nations Unies (CCPPNU) en vue de porter la voix de nos membres au niveau de ces institutions et de mieux défendre leurs intérêts.

Ce sont là, quelques-unes des actions que nous voudrions poursuivre au cours des prochains mois. Pour les mener à bien nous comptons sur la mobilisation de tous nos membres. Comme toute association, l'AAFNU ne peut survivre et mener à bien ses actions que par la volonté et la disponibilité de ses membres.

A l'orée de cette Année Nouvelle 2025, je voudrais au nom du Comité de gestion et en mon nom personnel, vous présenter nos vœux de bonheur, santé, prospérité et paix pour vous-mêmes ainsi que vos familles respectives. Je formule également les vœux pour un retour définitif de la paix pour notre cher pays, le Burkina Faso et pour la sous-région.

**SOLIDARITE POUR TOUS ET POUR TOUS !**

Bouri Jean Victor SANHOUDI

## I. FAITES CONNAISSANCE AVEC LES MEMBRES DU COMITÉ DE GESTION (CG)

Conformément aux statuts de l'AAFNU-BF, l'assemblée générale, en sa séance du 23 juillet 2024, a procédé au renouvellement du Comité de gestion. Ci-après une présentation succincte des membres qui ont été élus.

### **Bouri Jean Victor SANHOUDI, Président**

Agroéconomiste de formation, il a entamé sa carrière professionnelle en 1980 d'abord avec l'USAID au Burkina Faso au poste d'administrateur assistant de projets. Il quitte cet organisme en avril 1981 pour une carrière internationale avec le PNUD où il occupera les postes successifs ci-après :

- Administrateur auxiliaire du PNUD à Dakar/Sénégal ;
- Administrateur auxiliaire du FENU à New York/USA et à Conakry/Guinée ;
- Assistant au Représentant Résident du PNUD à Kinshasa/République Démocratique du Congo  
Représentant Résident adjoint du PNUD à Cotonou/Benin;
- Chef de Division/Afrique au niveau du Programme des Volontaires de Nations Unies à Genève/Suisse et à Bonn/RFA
- Représentant Résident du PNUD et Coordonnateur Résident du Système des Nations Unies à Niamey/Niger
- Représentant Résident du PNUD, Coordonnateur Résident du Système des Nations Unies et Coordonnateur Humanitaire à Kinshasa/République Démocratique du Congo ;
- Représentant Résident du PNUD et Coordonnateur Résident du Système des Nations Unies (SNU) à Antananarivo/Madagascar
- Représentant Résident du PNUD et Coordonnateur Résident du Système des Nations Unies à Dakar/Sénégal.

Bouri Jean Victor SANHOUDI a pris sa retraite en février 2010 après un total de 30 ans de service. Il a adhéré à l'AAFNU en 2010.

Après son admission à la retraite, il a été sollicité pour assurer des intérimaires auprès des représentations du PNUD à Kampala/Ouganda, Yaoundé/Cameroun, Moroni/Comores et à Cotonou/Benin ainsi que celles de l'UNFPA à Bissau/Guinée Bissau, Windhoek/Namibie et à Nairobi/Kenya. Il a également servi en qualité de Conseiller stratégique principal respectivement de ONU Femmes à Abidjan/Côte d'Ivoire et du PNUD à N'Djamena/Tchad.

### **Bonaventure Boulali TRAORÉ, vice-président**

Agroéconomiste de formation, il a vu sa carrière se dérouler au niveau national de 1983 à 1989 d'abord à l'Université de Ouagadougou en tant qu'enseignant chercheur, puis à l'USAID où il exercera les fonctions d'agroéconomiste en chef puis de responsable adjoint du programme « Agriculture ». Au niveau international, la carrière de Bonaventure Boulali TRAORÉ s'est déroulée dans divers organismes :

- BANQUE AFRICAINE de DÉVELOPPEMENT (1989-1999) à Abidjan/République de Côte d'Ivoire dans le poste d'Agroéconomiste en chef ;
- AFRICARE (2000-2008) où il a occupé le poste de Coordonnateur régional à Bamako/Mali, Ndjamena/Tchad, puis de Représentant Résident à Conakry/Guinée et Dakar/Sénégal ;
- UNOPS (2008-2020) où il a occupé le poste d'Administrateur Régional Principal de portefeuille à Dakar/Sénégal puis de Conseiller principal à Genève/Suisse;

Bonaventure Boulali TRAORÉ a pris sa retraite en décembre 2020 après 37 ans de service. Il a adhéré à l'AAFNU en 2021.

### **Ambroise NANÉMA, Secrétaire général**

Titulaire d'une formation universitaire en alimentation et nutrition humaine, il a entamé sa carrière professionnelle en 1986 d'abord dans la Fonction publique burkinabè au sein du Ministère de la Santé où il a occupé les postes de responsable d'unité puis de chef de service. Il quitte la Fonction publique en décembre 2000 pour rejoindre l'ONG américaine AFRICARE, Bureau du Burkina Faso où il assumera successivement les fonctions de conseiller en nutrition puis gestionnaire de programme.

Il quitte AFRICARE en 2005 pour l'UNICEF. Sa carrière dans cet organisme des Nations Unies commence à la Représentation au Burkina où il est nommé Administrateur Nutrition puis spécialiste Nutrition. Par la suite, il occupera le même poste en République Démocratique du Congo, au Bénin et au Mali. Ambroise NANÉMA a pris sa retraite le 1<sup>er</sup> mai 2022 après un total de 36 ans de service. Il a adhéré à l'AAFNU en mai 2024.

### **Salimata WOBA née COMPAORÉ, Secrétaire générale adjointe**

Titulaire d'une formation universitaire en secrétariat de direction doublée d'une formation en gestion des ressources humaines, elle a entamé sa carrière professionnelle en octobre 1983 directement à l'OMS en tant que secrétaire sténo-dactylographe. Par la suite, elle exercera les fonctions de secrétaire, puis d'assistante administrative. Elle termine son parcours professionnel dans cette organisation au poste d'assistante des ressources humaines.

Mme WOBA a pris sa retraite en décembre 2016 après un total de 33 ans de service. Elle a adhéré à l'AAFNU en janvier 2020.

### **Hamidou BAGUÉ, Trésorier général**

Économiste de formation, il a entamé sa carrière professionnelle en décembre 1989 directement au sein de l'OMS où il a occupé les postes successifs ci-après :

- Administrateur budget et finances à l'OMS/ONCHO ;
- Administrateur des finances/responsable de l'assurance maladie du personnel de l'OMS pour l'Afrique
- Administrateur des comptes d'avance/Finances au Bureau régional de l'OMS/Afrique ;

▪ Administrateur, chargé des opérations puis administrateur des finances au Bureau de l'OMS/Mali.  
Hamidou BAGUÉ a pris sa retraite le 31 décembre 2023 après un total de 34 années de service. Il a adhéré à l'AAFNU en janvier 2024.

**Gaston DOULKOM, Trésorier général adjoint**

Titulaire d'une formation en comptabilité, il a entamé sa carrière professionnelle en octobre 1977 directement au PNUD en tant qu'associé des finances. Il y reste jusqu'à son départ à la retraite le 1<sup>er</sup> mai 2017 après avoir servi l'Organisation pendant un total de 40 années. Il a adhéré à l'AAFNU en mai 2017 et intégré le Comité de Gestion en mai 2019 comme Trésorier général.

**Alexandre TIENDRÉBÉOGO, Secrétaire aux questions sociales**

Médecin de formation et spécialiste en santé publique, il a entamé sa carrière professionnelle en octobre 1984 d'abord dans la Fonction publique burkinabè au sein du Ministère de la Santé où il a occupé les postes successifs ci-après :

- Médecin-chef au Centre médical de Bogandé/GNAGNA ;
- Directeur provincial de la santé du NAMENTENGA ;
- Directeur provincial de la santé du GOURMA.

Alexandre TIENDRÉBÉOGO a ensuite rejoint l'OCCGE en décembre 1991 puis l'OMS en février 2000 où il a occupé les postes successifs ci-après :

- Chef d'unité épidémiologie/formation à l'Institut Marchoux de Bamako/Mali ;
- Chef du programme Lèpre au Bureau OMS de Harare/Zimbabwe, Antanarivo/Madagascar, Libreville/Gabon et Kinshasa/République Démocratique du Congo.
- Chef d'unité Lutte contre les Maladies Tropicales Négligées (MTN), puis Directeur intérimaire du Cluster Maladies transmissibles et non transmissibles au Bureau OMS de Brazzaville/République du Congo.

Alexandre TIENDRÉBÉOGO a pris sa retraite le 31 mars 2022 après un total de 38 ans de service. Il a adhéré à l'AAFNU en avril 2022

**Julien DABOUÉ, Secrétaire à l'information et à la communication**

Titulaire d'une formation universitaire en lettres modernes doublée d'une spécialisation en planification et administration de l'éducation, il a entamé sa carrière professionnelle en 1976 dans la Fonction publique burkinabè au sein du Ministère de l'Éducation nationale où il a exercé (a) des activités d'enseignement dans les lycées et collèges publics et privés et à l'ENAM (b) des fonctions dans l'administration et la gestion de l'éducation notamment aux postes ci-après :

- Chef du service administratif et financier à l'Institut Supérieur Polytechnique (Université de Ouagadougou) ;

- Directeur de l'orientation et de la planification à la Direction générale de l'Orientation des Bourses (Ministère de l'enseignement supérieur) ;
- Chef du service de la formation à l'Institut Pédagogique du Burkina ;
- Directeur des études et de la planification du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique (à 2 reprises) et du Ministère de l'Enseignement de Base et de l'Alphabétisation ;
- Conseiller technique du Ministre de l'Enseignement de Base et de l'Alphabétisation.

Julien Daboué rejoint l'UNESCO d'abord de 1997 à 1999 puis de 2003 à 2013 et y a occupé les postes successifs ci-après :

- Conseiller technique principal (CTP) de projet aux Bureaux de Kigali/Rwanda et de Port au Prince/Haïti ;
- Coordonnateur de programme et directeur par intérim de l'Institut International pour le Renforcement des Capacités en Afrique (IICBA) à Addis Abeba/Éthiopie ;
- Chef de la Section Planification et développement des systèmes éducatifs au Bureau régional de Dakar/Sénégal ;
- Représentant et chef du Bureau de Maputo/Mozambique ;

Julien DABOUÉ a pris sa retraite le 1<sup>er</sup> juin 2013 après un total de 37 ans de service. Il a adhéré à l'AAFNU en 2014 et intégré le Comité de gestion en mai 2015 comme Secrétaire à l'information et à la communication.

**Sory Lansina OUATTARA, Secrétaire à l'organisation**

Titulaire d'une formation de gestionnaire en exploitation agricole, il a entamé sa carrière professionnelle en 1982 directement à la FAO en tant que commis du Programme puis d'assistant des ressources de l'information. Il prend sa retraite en 2020 après un total de 38 années de service. Il a adhéré à l'AAFNU en 2021 et a intégré le Comité de gestion la même année comme Secrétaire à l'organisation.

Ci-après les contacts des membres du CG.

NOM et prénom(s)	Téléphone	Adresse courriel
SANHOUIDI Bouri Jean Victor	70 23 91 72	bjvsanhoudi@gmail.com
TRAORÉ Boulali Bonaventure	70 39 24 49	traorebona@yahoo.fr
NANÉMA Ambroise	70 24 26 84	ambroisenanema@gmail.com
WOBA Salimata	70 24 92 05	wobasaly@yahoo.fr
BAGUÉ Hamidou	71 12 47 48	hamidoubague@gmail.com
DOULKOM Gaston	70 25 66 95	gesgomde@gmail.com
TIENDRÉBÉOGO Alexandre	78 85 57 19	tialex@hotmail.com
DABOUÉ Julien	76 56 93 57	julindaboue@yahoo.fr
OUATTARA Sory Lansina	52 38 78 10	sorylansina.ouattara@gmail.com

## II. LES ACTIVITÉS PROPRES DU CG

### II.1. Organisation de l'Assemblée Générale Ordinaire et de l'Assemblée Ordinaire et de fin de mandat (23 juillet 2024)

L'Assemblée Générale Ordinaire (AGO) annuelle s'est tenue conformément aux textes fondamentaux de l'Association, le 23 juillet 2024 dans la salle de conférence du Centre d'Information des Nations Unies (CINU) à Ouagadougou. Il faut noter que la date de tenue de cette AGO a coïncidé avec la fin du mandat de trois ans Comité de Gestion sortant. Quarante-huit (48) membres actifs, dont 26 présents et 22 représentés par procuration, y ont pris part.

Ci-après, les résultats des délibérations sur les 4 points de l'ordre du jour :

#### 1) Examen et adoption du rapport de l'AGO du 7 juin 2023

Le Président, Marcel BONZI, a indiqué que le projet de procès-verbal (PV) avait été envoyé aux membres et que le CG n'avait reçu aucune observation ni de suggestion. Aussi, il a suggéré que l'Assemblée puisse adopter ledit PV ce qui fut fait à l'unanimité par acclamation.

#### 2) Rapport de fin de mandat (2021-2024)

Celui-ci comprend 2 volets : le rapport d'activités et le rapport financier

Le rapport des activités présenté par le Président Bonzi, a été bâti autour des 5 objectifs principaux de l'Association tels que définis dans les Statuts. Pour chaque objectif, les activités menées au cours du mandat ont été présentées. Ces objectifs sont :

- Informer et soutenir les retraités et les futurs retraités
- Renforcer les liens de solidarité et de convivialité entre les membres.
- Maintenir et consolider les liens de l'AAFNU-BF avec le Système des Nations Unies (SNU) au Burkina Faso ;
- Contribuer effectivement aux activités de la Fédération des Association des Anciens Fonctionnaires Internationaux (FAAFI) ;
- Renforcer et élargir les relations de partenariat.

Le rapport d'activités s'est terminé sur des observations et des recommandations.

Au nombre des observations, on note un point de satisfaction dans la forte réaction des membres lors des événements sociaux et l'accroissement continu des adhésions mais aussi des points d'insatisfaction à améliorer. Il s'agit essentiellement (a) des rencontres programmées avec les autorités nationales de tutelle et chefs d'agences non effectuées; (b) de la faible participation des membres aux activités de l'Association (AG, sorties, conférences, cérémonie de présentation des vœux etc.).

Au nombre des recommandations, il faut : (a) développer des stratégies pour (i) une plus grande adhésion et implication des membres aux activités de l'Association et (ii) une plus grande

visibilité de l'AAFNU-BF ; (b) maintenir et renforcer le partenariat avec les autorités de tutelle, les agences du SNU au Burkina, la FAAFI, le Conseil National des Personnes Âgées (CNPA) et l'Association Nationale des Retraités du Burkina (ANRBF) ; (c) continuer la célébration, d'une manière ou d'une autre, de la Journée Internationale des Personnes Âgées; (d) procéder à une révision des statuts dans certaines de ses dispositions relatives aux procurations, à la cotisation annuelle, au renouvellement du CG ; (e) finaliser le processus de remise des fonds collectés pour les élèves déplacés internes (f) relancer le Fonds National pour les Déflétés et Retraités (FONA-DR) pour l'établissement d'un partenariat. Après que les membres du Comité de Gestion aient apporté les réponses appropriées aux diverses questions posées par certains participants et enregistré les suggestions proposées, le rapport d'activités a été adopté par acclamation.

Le rapport financier (2021-2024) a été présenté par le Trésorier général Gaston Doulkom, sous la forme du tableau synthétique ci-après, avec les prévisions (Prév) et réalisations (Réal) des recettes et des dépenses budgétaires, pour les différentes sous-rubriques, de 2021 à 2024. Celui-ci a été complété par 2 graphiques présentant l'évolution des dépenses et des recettes durant la période du mandat.

	2021		2022		2023		2024	
	Prév	Réal	Prév	Réal	Prév	Réal	Prév	Réal
<b>Recettes (x 000)</b>	11457	12558	3200	4280	6350	5799	6370	3501
<b>Dépenses (x 000)</b>	11457	10595	3200	2040	6530	4086	6370	1497

Il a attiré l'attention des participants sur 3 points : (a) l'équilibre a toujours été maintenu entre les recettes et les dépenses ; (b) le montant exceptionnel du budget de 2021 (plus de 12 millions !) est dû à l'opération collecte de fonds de plus de 8 millions en vue d'apporter une assistance alimentaire aux déplacés internes de Nagréongo; (c) les données de 2024 ont été arrêtées à la date du 30 juin 2024.

Les interventions qui ont suivi la présentation, outre des demandes d'éclaircissement sur certains points essentiellement, ont porté sur (a) la faiblesse du versement des cotisations annuelles qui enregistre beaucoup d'arriérés ; (b) l'idée d'une cotisation forfaitaire à vie. Sur cette question, au terme des échanges entre les participants, il a été retenu de laisser entière liberté à chaque participant de payer sa cotisation annuelle pour plusieurs années à l'avance selon son désir et ses possibilités.

Après quoi, le rapport a été adopté par acclamation.

#### 3) Information et divers

Aucun point n'a été soulevé ni en informations ni en divers. Le Président mit alors fin à l'AG et céda la place au bureau constitué pour conduire la séance le renouvellement du Comité de gestion.

#### 4) Renouveau du Comité de gestion

Le bureau mis en place à cet effet était composé comme suit :

- Président : SANHOUDI Bouri Jean Victor
- Rapporteur : NANÉMA Ambroise

Les participants ont élu les membres dont la présentation succincte a été faite à la page 3.

Les deux commissaires aux comptes, à savoir Mme KAM Assanatou Adeline et OUEDRAOGO Bangré Sylvestre ont été reconduits par acclamation.

#### II.2 Rencontres avec les partenaires

Dans le souci de faire connaître l'AAFNU-BF et les nouveaux membres du CG, des demandes d'audience pour une visite de courtoisie ont été adressées aux responsables de certains partenaires considérés comme stratégiques. Ainsi une délégation du nouveau CG, avec à sa tête le Président Bouri Jean Victor SANHOUDI, a rencontré (a) les représentants des organismes du (SNU); (b) les premiers responsables du Conseil National des Personnes Âgées (CNPA) ; (c) des représentants du Ministère de l'Action Humanitaire et de la Solidarité Nationale.

##### II.2.1. Les organismes du Système des Nations Unies

Les rencontres, à ce niveau, ont commencé avec la Coordinatrice Résidente/Coordinatrice Humanitaire (CR/CH), Madame Carol FLORE-SMERCZNAK qui a reçu la délégation de l'AAFNU le 3 octobre 2024.

Dans son mot introductif, le Président de l'AAFNU, qui conduisait la délégation, a remercié la CR/CH d'avoir accédé, malgré son agenda, qu'il sait très chargé, à la demande d'audience du Comité de Gestion et lui a souhaité, au nom de l'AAFNU, une bonne et fructueuse mission au Burkina Faso où elle arrive dans un contexte très difficile. Il a ensuite présenté l'AAFNU, créée en 2003, dans ses buts, ses objectifs, ses effectifs et les différentes actions qu'elle a développées en vue de préparer les staffs du SNU au Burkina Faso à vivre une bonne retraite. Concernant ce dernier aspect, le CG sollicite la collaboration de l'ensemble des chefs d'agence et en particulier les responsables des ressources humaines. Enfin, le Président a demandé à la CR/CH de veiller à inclure l'AAFNU dans certaines activités phares organisées par le SNU au Burkina Faso, notamment la Journée des Nations Unies célébrée chaque année le 24 octobre.



Le Pdt de l'AAFNU prononçant son mot introductif. Au premier rang à droite, Madame Carol FLORE-SMERCZNAK,

La CR/CH s'est réjouie de la visite de la délégation de l'AAFNU-BF. Elle a positivement apprécié que l'Association ait inclus dans les critères d'adhésion le simple fait d'avoir exercé des fonctions au sein du Système des Nations Unies au niveau du pays comme dans d'autres pays. De ce fait l'AAFNU constitue à cet égard une banque d'expertises riches et variées.

Elle a confié que sa priorité du moment est la reconstruction de la confiance avec le gouvernement et a souhaité compter sur la connaissance du pays et du contexte national qu'ont les membres de l'AAFNU pour réussir sa mission.

Elle a enfin émis le souhait de rencontrer un jour la majorité des membres de l'AAFNU à défaut des quelque 200 membres que compte l'association. Pour terminer elle a promis qu'une invitation sera faite à l'AAFNU pour la célébration de la journée des Nations Unies le 24 octobre.



La photo souvenir à la fin de l'audience avec la RC/CH

Ces rencontres se sont poursuivies avec les Représentants Résidents :

- (i) du PNUD, M. Alfredo TEIXEIRA, le 12 novembre ;
- (ii) du HCR M. Maurice AZONANKPO, le 12 novembre
- (iii) de l'UNICEF, M. John AGBOR, le 28 novembre ;
- (iv) de l'UNFPA, M. Alain AKPANDJI, le 4 décembre ;
- (v) de l'OMS, M. Seydou COULIBALY le 26 décembre.

Ceux-ci étaient parfois accompagnés de leurs responsables des ressources humaines.

Lors de ces rencontres, le Président de l'AAFNU a, après les civilités et présentations d'usage,

(i) indiqué que les demandes d'audience se situent dans le cadre d'une prise de contact entamée par le nouveau CG de l'AAFNU-BF mis en place le 23 juillet dernier;

(ii) présenté l'AAFNU-BF dans ses objectifs, ses réalisations centrées sur la solidarité,

(iii) insisté sur l'ouverture de l'adhésion à l'association à tout ancien fonctionnaire des Nations Unies ayant occupé des fonctions au Burkina et hors du Burkina et quel que soit le grade,

(iii) souhaité une collaboration étroite avec les agences pour l'organisation de ses activités et pour la sensibilisation des personnels en activité sur l'intérêt à adhérer à l'association.

En réponse, les chefs d'agences ont félicité le CG pour sa démarche et se sont engagés à collaborer avec l'AAFNU pour la mise en œuvre de ses activités et à lui apporter leur soutien qui peut prendre diverses formes. Cette collaboration pourrait se faire à travers un mémorandum ou une convention de partenariat dont les contours seront définis d'accord parties.



La photo souvenir à l'issue de la rencontre avec le RR du PNUD, M. TEIXEIRA, ici à gauche du Président de l'AAFNU.



Durant l'entretien avec le Représentant de l'UNHCR, M. AZONNAKPO, à gauche du Président de l'AANU.



Une partie de la délégation de l'AAFNU durant l'entretien avec le Représentant de l'UNFPA, M. AKPANDJI, au fond à gauche.



Durant l'entretien avec le Représentant a.i. de l'OMS, M. COULIBALY, au fond à gauche.

### **II.2.2. Le Conseil National des Personnes Âgées (CNPA)**

L'audience s'est déroulée le 19 septembre 2024 au Siège du CNPA. La délégation de l'AAFNU était composée du Président, du Secrétaire aux questions sociales et du Secrétaire à l'information et à la communication. Le Président du CNPA, M. Joseph André TIENDRÉBÉOGO était, quant à lui, accompagné du Secrétaire général, M. Bonaventure KOUDOUGOU et du Secrétaire aux relations extérieures, M. Marcel BONZI.

Après les présentations d'usage, Dr. TIENDRÉBÉOGO a d'emblée précisé que l'objectif principal du CNPA est de promouvoir la santé et le bien-être de la personne âgée à travers la lutte contre l'exclusion économique et la maltraitance des personnes âgées. Pour l'heure, les activités du Bureau visent à faire connaître le Conseil par les personnes âgées elles-mêmes. Dans l'esprit de beaucoup d'entre elles, est considérée comme personne âgée, la personne qui est à la retraite.

En effet, devait-il poursuivre, selon le dernier recensement, la population des plus de 60 ans est estimée à environ 1 031 000 dont plus de 77% vivent en milieu rural. Le nombre d'adhérents à la date de fin août 2023 était de 6 468 soit 0,60% des plus de 60 ans. Il a rappelé les différents statuts d'adhésion en tant que personne physique ou morale (membre de droit, membre actif, membre sympathisant). L'adhésion nécessite le versement de 500FCFA et les cotisations annuelles vont de 500FCFA à 50 000FCFA en fonction du statut de l'adhérent.

Au nombre des difficultés, le Président a mentionné le désintérêt des autorités administratives vis-à-vis du CNPA et à travers lui les personnes âgées en général. En témoignent, les lenteurs que connaît la mise en application de la loi 024 portant protection et promotion des droits de la personne âgée votée par l'Assemblée Nationale en 2016.

La délégation de l'AAFNU a été très attentive aux propos du Président du CNPA et a souhaité une étroite collaboration entre les 2 structures dont les objectifs se rejoignent.



La photo souvenir de la rencontre avec le CNPA. À droite du Pdt de l'AAFNU, le Pdt du CNPA.

### II.2.3. Le Ministère de l'Action Humanitaire et de la Solidarité Nationale.

L'audience s'est déroulée le 26 septembre 2024, au sein de la Détection générale de la Solidarité et de l'Action Humanitaire. La délégation de l'AAFNU-BF était conduite par son Président, SANHOUIDI Bouri Jean Victor et comprenait le Vice-président, le Secrétaire général et le Secrétaire aux questions sociales. En l'absence de Mme la Ministre empêchée, la délégation a été reçue par M. OUÉDRAOGO R. Donald, Directeur général de la Solidarité et de l'Action Humanitaire, entouré de trois (3) chefs de service.



Une vue des deux délégations pendant l'entretien, à gauche la délégation de l'AAFNU et à droite celle du Ministère.

Dans son propos introductif et après les remerciements d'usage, M. SANHOUIDI a indiqué que la demande d'audience se situe dans le cadre de la prise de contacts avec les différents partenaires entrepris par le nouveau CG de l'AAFNU issu des élections du 23 juillet 2024. Dans cet esprit, l'Association, a-t-il souligné, regorge de membres dont l'expertise et les expériences peuvent être mises au service du pays pour peu qu'on lui en fasse la demande. Par ailleurs et conformément à son principal but, à savoir, la promotion de la solidarité pour tous et par tous, elle a mené, entre autres, les actions suivantes : (i) aide à ses membres les plus démunis grâce à des fonds reçus du Ministère en charge de la solidarité nationale (2015); (ii) collecte de fonds pour l'achat de vivres qui, avec la collaboration du Ministère, ont été remis aux populations déplacées internes de Nagréongo (2021) (iii) collecte de fonds à remettre aux élèves déplacés internes; (iv) commémoration régulière, à sa manière et/ou avec le CNPA,

de la journée internationale des Personnes Âgées. Il a terminé en faisant part de la préoccupation de l'Association concernant la mise en œuvre de la loi relative à la protection et la promotion des droits des personnes âgées tout en souhaitant avoir des informations sur la célébration de la prochaine Journée Internationale des Personnes Âgées.

En réaction aux propos du Président/AAFNU, le Directeur général a rassuré la délégation que le Ministère travaille en tandem avec la CNPA à la mise en œuvre de la loi 024 et a promis l'accompagnement de sa Direction dans le choix des écoles pour l'aide que l'AAFNU veut apporter aux élèves déplacés internes.

### III. LES ACTIVITÉS AVEC LES PARTENAIRES

#### III.1. La 54<sup>e</sup> session du Conseil de la FAAFI

Du 21 au 25 juillet 2024, s'est tenue à Bangkok/Thaïlande, la 54<sup>ème</sup> session du Conseil de la FAAFI. Elle s'est déroulée en modes présentiel et virtuel. Trente-six (36) associations, dont sept (7) d'Afrique, sur les soixante-cinq (65) que compte la fédération y ont pris part en présentiel et/ou en virtuel. L'AAFNU y était représentée en présentiel par notre collègue Hamidou BAGUÉ, futur trésorier général de l'Association.



Hamidou BAGUÉ, notre représentant à la 54<sup>e</sup> session du Conseil de la FAAFI à Bangkok

Les participants ont mené des discussions/échanges sur les principaux points/sujets ci-après :

- (i) le rapport du Président;
- (ii) les pensions;
- (iii) l'assurance maladie après service;
- (iv) la stratégie de communication de la FAAFI.
- (v) élections/nominations et divers

#### i) le rapport du Président

Celui-ci a mis en exergue les points suivants :

- L'esprit de coopération qui a prévalu au sein de l'équipe de direction et qui a permis de réaliser des avancées significatives tant en direction de l'extérieur de la Fédération qu'en interne, consistant à mettre en œuvre les nouvelles procédures de travail adoptées par la 52<sup>e</sup> Session du Conseil.
- Les efforts déployés pour une gestion plus efficace du budget, en utilisant les opportunités offertes par les nouvelles technologies.

- Les efforts déployés en matière de communication pour la mise en œuvre de la nouvelle stratégie de communication adoptée par la 52<sup>ème</sup> session du Conseil, à travers la traduction de documents importants dans les trois langues, anglais, français et espagnol.

- La mise en œuvre des dispositions du règlement intérieur qui mettent l'accent sur plusieurs principes clés, notamment la transparence et la collégialité qui sous-tendent la manière dont la FAAFI est gérée pour s'assurer que les associations membres ont confiance en la Fédération et sont encouragées à y adhérer.

- La mise en place du pool d'experts et son utilisation pour identifier les personnes à proposer pour nomination à différents postes, notamment ceux relatifs aux Comités permanents sur la pension et l'assurance maladie. Les associations sont encouragées à inviter leurs membres à s'y inscrire.

La présentation du rapport du Président BARTON a été suivie de la présentation du rapport financier et de celui-ci des commissaires aux comptes. Tous ont été adoptés après discussions et réponses aux questions.

## **(ii) les pensions**

Sur cette question, les travaux ont été essentiellement menés sur (i) les investissements du fonds des pensions et (ii) la gestion du fonds des pensions. Les participants ont entendu à cet effet, les interventions de M. Pedro GUAZO, représentant du SG/ONU pour les investissements et de Mme Rosemarie McLEAN, Directrice exécutive de l'Administration des pensions.

En ce qui concerne le fonds d'investissement, il faut relever que celui-ci continue d'augmenter en dépit d'un contexte difficile. Il est actuellement à plus de 92 milliards de dollars US grâce à des normes optimales d'investissement et à une meilleure gestion des risques. Par ailleurs et par souci de transparence, les retraités ont actuellement un accès direct au site WEB du fonds.

En ce qui concerne la gestion du fonds de pension, on note une nette amélioration continue de l'administration des pensions. Outre la célérité et la régularité des paiements, on note une amélioration du « service à la clientèle, notamment à travers des sessions de formation en ligne organisées pour aider les retraités qui souhaitent utiliser les méthodes électroniques mises à leur disposition pour la gestion du certificat de droit à prestation et/ou pour la gestion des dossiers des survivants.

## **(iii) l'assurance-maladie après service**

Les échanges sur ce point ont été conduits sur la base du rapport du Comité permanent ad hoc alimenté, entre autres, par les résultats de l'enquête générale auprès des associations membres de la FAAFI, de l'enquête sur l'accès à l'assurance après service dans les pays africains et de l'étude du Corps commun d'inspection (CCI) sur les régimes d'assurance maladie dans le SNU. Ces échanges ont abouti à la formulation des huit (8) recommandations visant une implication accrue de la FAAFI dans (i) des actions d'information des fonctionnaires en activité et ceux à la retraite, sur les services offerts par l'assurance maladie, (ii) un plaidoyer pour l'assouplissement des procédures d'accès aux prestations, notamment celles relatives aux maladies de longue durée et la prise en compte des préoccupations des assurés résidant dans les pays d'Afrique où l'offre des services de santé n'est pas toujours adéquats pour certaines

pathologies ; (iii) la participation aux instances du secrétariat des Nations Unies sur la question.

## **(iv) la stratégie de communication de la FAAFI**

En rappel, une Commission a été mise en place lors de la 51<sup>ème</sup> session du Conseil afin de développer une stratégie de communication en vue de permettre une meilleure collaboration entre les différentes associations et encourager celles-ci à adhérer à la Fédération. Les participants ont entendu le rapport de celle-ci et ont pu noter :

- la production d'un dépliant de la FAAFI publié en trois langues (anglais, français et espagnol)

- la présentation du nouveau site WEB de la FAAFI, plus attrayant et aligné sur les 4 piliers (Pension, ASHIL, Communication, Membres) et dont le lancement sera annoncé dès que possible.

Au titre des recommandations sur ce point, on relève :

- le développement de plateformes de médias sociaux supplémentaires pour renforcer l'interactivité des canaux de communication ;

- le développement d'un dispositif de sécurité informatique

- l'encouragement des associations membres à alimenter le site par leurs activités et à améliorer leur profil ;

- un soutien aux points focaux respectifs des associations afin d'améliorer la visibilité de celles-ci ;

- la création d'un comité permanent de la FAAFI sur la communication. Le président et le coprésident ont été nommés à la tête du Comité

## **(v) élections/nominations et divers**

En sus de l'approbation des différents rapports, les participants au Conseil ont approuvé les décisions ci-après :

### **(a) Elections :**

- Adriana GOMEZ (Chili) et Nancy HURTZ-SOYKA, respectivement président et rapporteur du Conseil ;

- M. Jerry BARTON, président pour un second mandat de 2 ans

- Mme Nancy HURTZ-SOYKA et MM. Juan Antonio CASAS-ZAMORA (Panama), Marshetti SEENAPA (Inde), vice-présidents pour un mandat de 2 ans

- Ambi SUNDARAM (Inde) et Mohammed BACHIRI (Maroc), commissaires aux comptes ;

- **Hamidou BAGUÉ (Burkina Faso)**, membre du Groupe de travail permanent sur l'assurance maladie.

### **(b) Nouvelles adhésions**

- l'Association des retraités et pensionnés de l'Union postale universelle (ARPUPU) et l'Association Ivoirienne des Anciens Fonctionnaires Internationaux du Système des Nations Unies (AIAFI-SNU) acceptées comme 64<sup>e</sup> et 65<sup>e</sup> membres de la FAAFI

### **(c) 50<sup>e</sup> anniversaire de la FAAFI en 2025**

Des propositions, pour examen par le Bureau, ont été faites pour marquer les 50 ans de la création de la FAAFI. On note entre autres :

- Création d'un comité ad hoc ;

- Préparation d'un programme souvenir et/ou une brochure commémorative avec des déclarations de responsables, de partenaires, etc.

- Organisation d'activités au niveau national par les associations nationales ;
- Production d'un gadget commémoratif portant le logo de la FAAFI et d'une affiche numérique ;
- Organisation d'un concert musical ;

Le lieu et les modalités de célébration seront arrêtés par le Bureau.

### III.2. La célébration de la journée des Nations Unies

Sur invitation de la Coordonnatrice-Résidente du SNU, Mme Carol FLORE-SMEREZNIAK, une délégation de l'AAFNU-BF a pris part à la commémoration de la journée des Nations unies le 24 octobre 2024 à l'hôtel Lancaster. L'évènement a été ponctué des interventions du Ministre des Affaires étrangères et de la Coordonnatrice Résidente, co-présidents de la cérémonie, de prestations de Smarty, artiste musicien et d'une troupe de danse composée sourds-muets !

À noter que dans son intervention, Mme Carol FLORE-SMEREZNIAK a mentionné la présence d'une délégation des anciens fonctionnaires des Nations Unies. Une première !



Une photo souvenir de la délégation de l'AAFNU avec la Coordonnatrice Résidente du SNU.

### III.3. La célébration de la journée internationale des personnes âgées (JIPA)

Sur invitation de Mme Yacine ZOETIENGA, Directrice de FASO EVENTS, plusieurs membres du CG de l'AAFNU-BF ont participé aux activités du 1<sup>er</sup> Salon Panafricain des Personnes Âgées (SPPA), organisé sur le site du FESPACO du 1<sup>er</sup> au 3 Octobre 2024. Le thème de cette première édition a été « **Comment préparer et mieux vivre sa retraite pour une seconde vie épanouie** ». Les activités ont consisté en plusieurs conférences, panels et ateliers sur des thèmes intéressants les personnes âgées, avec des stands tenus par les principaux partenaires et sponsors du SPPA, au rang desquels on comptait entre autres la CNSS, la CARFO, l'ONATEL, MOOV AFRICA, Bonnet Rouge, des Compagnies d'Assurance, BF1 et la RTB. Il faut signaler la participation de Feu Maître PACÉRE Titinga Frédéric à l'un des panels du 2<sup>ème</sup> jour du Salon, qui fut l'une de ses dernières apparitions en public. Des artistes nationaux comme Abdoulaye Cissé et Idak BASSAVÉ ont animé les séances d'ouverture et de clôture du Salon.

## IV. LA PAGE DU RETRAITÉ

### IV.1. Pensez à vos ayants droit

Même si, comme chacun d'entre nous, vous êtes persuadés que la mort d'aujourd'hui est pour les autres, pensez tout de même à vos ayants droit.

Afin de lever toute équivoque suite à une mauvaise interprétation des procédures relatives notamment à la pension du conjoint survivant, le CG tient à souligner ce qui suit :

**- le formulaire PENS. E/2 (INSTRUCTIONS POUR LE PAYEMENT D'UNE PENSION D'INVALIDITÉ OU D'UNE PRESTATION PAYABLE EN CAS DE DÉCÈS) doit être rempli et signé par le conjoint survivant. Comme stipulé dans ledit formulaire, cette signature devra ensuite être authentifiée par un fonctionnaire du Système des Nations Unies ou une autorité locale ;**

**- les informations bancaires demandées en page 2 du formulaire doit être celles d'un compte comportant le nom du conjoint survivant et sur lequel seront versées les prestations de la Caisse ; - c'est uniquement en vue de faciliter les démarches ci-dessus qu'il a été suggéré du vivant du retraité d'ouvrir un dossier en attente contenant une copie du formulaire E/2 sur lequel aura été reporté votre numéro d'immatriculation à la Caisse des pensions ; - c'est UNIQUEMENT suite au décès du retraité que le dossier sera complété comme indiqué ci-dessus et sera transmis à la Caisse en y joignant a) le certificat de décès ; b) un extrait d'acte de naissance et d'acte de mariage du conjoint survivant (ou une copie du livret de famille ; c) une copie de la pièce d'identité (passeport ou carte d'identité) du conjoint survivant.**

Les informations ci-dessus concernent la pension du conjoint survivant (veuf ou veuve). Il convient cependant de rappeler que les statuts de la Caisse des pensions prévoient d'autres prestations en cas de décès telles que la pension de conjoint survivant divorcé (article 35 bis), la pension d'enfant (article 36) ou la pension de personne indirectement à charge (article 37) qui seront traitées dans une prochaine Note d'Information. Le texte intégral des statuts de la Caisse est accessible sur son site web

[\(https://www.unjspf.org/fr/documents/regulations-and-rules-of-unjspf/\)](https://www.unjspf.org/fr/documents/regulations-and-rules-of-unjspf/)

**Pensez-y et prenez action sans attendre.**

### IV.2. Expérience d'une ayant-droit : Mme TRAORÉ Irène

Le CG a trouvé utile de compléter ce rappel des dispositions de la Caisse Commune des Pensions (CCPNU/UNJSPF) par l'expérience concrète que Mme TRAORÉ Irène, veuve du Président TRAORE Adama Pierre, a bien voulu partager. Les recommandations, suggestions et conseils qu'elle a prodigués lors de la rencontre qui s'est tenue au siège de l'AAFNU le 22 juin 2021 sont pour faciliter les démarches des ayants droit des anciens fonctionnaires décédés dans le recouvrement de la pension de réversion et le bénéfice de l'assurance maladie.

#### Recouvrement de la pension des Nations Unies

a) pour que les ayants droit puissent entamer la procédure, il faut qu'ils puissent avoir à portée de vue et/ou de main les informations ci-après : (i) les différentes adresses de la Caisse Commune des Pensions (New York et Genève); (ii) les numéros de téléphone utiles; (iii) l'UID/Numéro Unique d'Identification (à 9 chiffres y compris les 0) ; (iv) l'adresse du site de la CCPNU/UNJSPF [www.unjspf.org](http://www.unjspf.org) ; (v) l'identifiant/User name et le mot de passe d'accès à l'Espace Client/Member Self-Service (MSS).

b) déclarer le décès le plus tôt possible à la Caisse Commune des Pensions pour la suspension du versement de la pension afin d'éviter de devoir rembourser le trop-perçu;

c) remplir le formulaire E2-F y adjoindre les pièces nécessaires (certificat de décès, acte de mariage, acte de naissances des enfants mineurs, acte de naissance du/de la conjoint/e, copie de la carte d'identité ou du passeport), s'assurer que **le dossier est complet** et l'envoyer à Genève.

d) au bout de 2 mois environ, la décision de réversion devrait pouvoir être établie.

e) envoyer le Relevé d'identité bancaire (RIB) pour le paiement.

d) noter que c'est 50% de la rente du défunt qui sont versés aux ayants droit. En cas de polygamie la pension de réversion est versée à égalité entre les épouses vivantes à condition que (i) les épouses aient été déclarées à la Caisse et que (ii) l'union ait duré un certain nombre d'années.

#### Pour l'assurance maladie

Il y a lieu de noter que le bénéficiaire n'est pas automatiquement transféré. Il faut en faire la demande. A cet effet, prendre contact avec l'Assureur, ou le service en charge de l'assurance maladie de l'Agence d'origine du retraité. Il est souhaitable que l'AAFNU-BF demande aux Agences d'élaborer sur la question, un guide à remettre aux survivants, surtout à ceux des personnels des Services Généraux (GS).

#### Pour le recouvrement de la pension au niveau national

Ce point concerne les fonctionnaires qui ont cotisé à la CARFO ou à la CNSS.

Ici aussi, il faut déclarer le décès rapidement.

La constitution du dossier de demande de la pension de réversion à la CARFO comprend :

a) le Procès-verbal du Conseil de famille établi sur un formulaire ad hoc disponible au Tribunal administratif

b) le certificat d'hérédité établi par un Tribunal administratif sur la base du PV du conseil de famille et désignant les héritiers du défunt, (conjoint/conjointe/s, enfants). Il peut être établi par n'importe quel tribunal (pas obligatoirement celui du domicile du défunt).

c) le certificat de décès, le certificat de non-remariage, le certificat de non-divorce, les actes de naissances des enfants mineurs ;

d) un bulletin de pension du retraité

e) le **dossier complet** est déposé dans les Bureaux de la CARFO à OUAGA 2000 pour l'édition de la décision (très rapide, une semaine environ).

f) un compte bancaire est nécessaire pour les pensions dont le montant est supérieur à 100 000 FCFA

Pour la CNSS, le processus est sensiblement le même.

#### **IV.3. Pensez à envoyer à temps le CE**

La non-réception de votre Certificate of Entitlement (CE)/Certificat de vie par la Caisse entraîne la suspension du

versement de la pension. Pour éviter les désagréments qui en découlent, pensez à envoyer votre CE à temps.

Vous pouvez utiliser une des options suivantes :

a) **Submission électronique du formulaire CE** : Télécharger celui-ci sur le compte MSS, onglet "Documents" du site Web [www.unjspf.org](http://www.unjspf.org) , l'imprimer, le remplir, dater et signer. Puis le scanner et l'envoyer par courriel/email à la Caisse.

b) **Envoi par courrier à la Caisse**. Le CE format papier original reçu doit être **daté et signé à l'encre bleue** et envoyé à l'une des adresses suivantes :

➤ United Nations Joint Staff Pension Fund  
c/o United Nations  
P.O. Box 5036  
New York, NY 10163-5036 - USA  
**S'il s'agit d'un envoi postal simple.**

➤ United Nations Joint Staff Pension Fund  
37th floor, 1 DHP  
885 Second Avenue  
New York, NY 10017 - USA

**S'il s'agit d'un envoi postal recommandé ou d'un envoi par courrier express (Chronopost, DHL etc.)**

c) **Utilisation du CE numérique (DCE)** Se connecter à : <https://www.unjspf.org/wp-content/uploads/2023/02/Digital-CE-tutorial-French-2023.pdf> et suivre le guide pratique.

Le CG prévoit une formation pour les membres qui le souhaitent.

**Bien noter que vous pouvez contacter la Caisse sur un numéro local : 25 30 09 84**

#### **V. LES NOUVEAUX ADHÉRENTS**

Depuis le 30 juin 2024, date de la parution du N° 32, jusqu'au 31 décembre 2024, nous avons enregistré l'adhésion des nouveaux membres ci-après :

- BONKIAN Adama, ancien UNICEF
- KAFANDO/CONOMBO Sibdou Ghislaine, ancienne OMS
- KABORÉ/KAMBOU Aminata, veuve d'ancien OMS
- BAZIÉ/TRAOIRÉ Mariame, veuve d'ancien OMS
- RAMDE/GUISSOU Marie Mélanie, veuve d'ancien OMS
- GUISSOU Marie Thérèse de l'Enfant Jésus, ancien OMS
- TAPSOBA Valentin, ancien UNHCR
- KONTOMGOMDE Daouda, ancien FAO
- BAMBA Kassoum, ancien FAO

Nous leur souhaitons la bienvenue au sein de l'AAFNU-BF

#### **VI. NOS PEINES**

Nous avons déploré le décès des membres ci-après

- NAPON Drissa ancien FAO (13/07/24)
- NIKYÉMA Théophile ancien UNICEF (29/07/2024)
- KIENDRÉBÉOGO/COMPAORÉ Marie Thérèse ancienne UNICEF (05/08/2024)

Les condoléances ont été présentées aux familles, au nom de l'Association, par des membres du CG.